

Le conseil municipal junior, des jeunes, des enfants

Un peu d'histoire

C'est en 1971 que le premier conseil municipal des enfants est mis en place au sein de la commune de Vandoncourt (Franche-Comté). Le premier conseil "moderne" a été créé en France à Schiltigheim (Bas-Rhin), en 1979. D'autres conseils ont vu le jour dans les années 1980, mais surtout depuis 1990 et au début des années 2000. Il en existerait actuellement 2 000 sur l'ensemble du territoire national. En Nouvelle-Calédonie, les conseils municipaux juniors ont été mis en place entre 2002 et 2012 dans les communes de Nouméa (2002), du Mont-Dore (2003), de Bourail (2009) et de La Foa (2012).

Le conseiller municipal junior dans sa commune

À l'initiative des élus, sa création et son fonctionnement sont soumis à l'autorité du Conseil Municipal qui le reconnaît comme un porte-parole de la jeunesse et un interlocuteur privilégié.

Le conseil municipal des jeunes est un outil pédagogique original. Il constitue une leçon d'éducation civique « grandeur nature » en prolongement des activités proposées par l'école pour les élèves de CM1 et de CM2.

L'objectif principal de cette action est de s'initier à la citoyenneté et de l'exercer.

Les élèves réfléchissent et définissent une politique de la commune adaptée à leurs attentes. Ils élaborent des projets et les mettent en œuvre. C'est l'ouverture de l'école sur la société par un partenariat pour améliorer la vie dans la cité par le biais du débat sur leur ville et son fonctionnement.

L'élection et le rôle du conseiller municipal junior

Dans chaque école publique ou privée, deux conseillers sont élus pour deux années scolaires. L'élection se déroule selon les mêmes modalités (matériel de vote, organisation du bureau de vote) que l'élection des élus municipaux.

Il participe à plusieurs réunions à la mairie (les mercredis) :

- des séances plénières présidées par le Maire,
- des commissions en petits groupes avec des élus municipaux, du personnel de mairie, des consultants, pour préparer les projets dans les domaines (culture, santé, solidarité, sport, l'environnement, ...) choisis par les conseillers juniors.

Il est convié à des cérémonies officielles (fête nationale, armistice,...)

Il représente les enfants de sa commune qui l'ont élu. Il doit faire part du travail en cours par l'intermédiaire de son école après chaque réunion.

Le conseil municipal junior de la ville de Nouméa

Le conseil municipal junior de la ville de Nouméa a été créé en 2002. Il se compose de 68 élus à raison de deux représentants par école (34 écoles) élus selon un scrutin uninominal à un tour. La parité (1 fille et 1 garçon) des binômes candidats doit être respectée. Les conseillers juniors participent à des séances plénières présidées par le Maire. Ils participent également en petits groupes à des commissions.

Quelques exemples des projets réalisés en 2023 par les différentes commissions :

La commission « environnement » :

- Les juniors ont appris des techniques de plantation et ont participé au reboisement des cours d'école dans le cadre du projet « un arbre pour demain ».
- Ils ont été sensibilisés à la transition énergétique avec le programme Watty et ont assisté à des ateliers de gestion de déchets dans le but de mieux protéger la planète et d'être acteur à leur niveau.

La commission « sécurité et cadre de vie » :

- La commission a réalisé un jeu vidéo en 4 épisodes traitant de l'égalité filles-garçons dans les métiers, la culture, les médias, la vie quotidienne. Ce jeu sera déployé dans toutes les écoles en 2024.
- Ils ont pris part activement à la défense de la cause animale, rencontrant ainsi des représentants du gouvernement spécialisés dans ce domaine. Les jeunes ont visité la SPANC et profité d'immersions éducatives pour être sensibilisés à la biodiversité locale.

La commission « culture et solidarité » :

- Les CMJ ont participé aux 12 animations proposées dans le cadre de l'exposition « Mon école, son histoire ».
- Ils ont réalisé des colis solidaires destinés au public du Centre les Manguiers et de Saint-Vincent-de-Paul. Ils ont également participé à des rencontres intergénérationnelles avec la visite du bagne, de la maison Célières.
- Ils ont été sensibilisés au handicap avec une matinée d'atelier chez Hanvie.

La commission « bien-être à l'école » :

- 11 ateliers avec Pacific Food Lab ont permis aux juniors de travailler sur le goûter équilibré et de créer un livret de recettes, numérique et interactif.
- Les juniors ont testé des jeux de société (version XXL), et en ont appris les règles avant qu'ils ne soient distribués sous la forme de malles dans les écoles.

Toutes commissions :

- Les CMJ ont été présents pour 7 cérémonies et représentations officielles. Ils ont visité des services municipaux, (caserne, pompier) pour mieux connaître les missions de la ville et ont également été à la rencontre du monde économique par la visite d'entreprises.

Bibliographie / Sitographie

- Enseignement Moral et Civique au cycle 3, Retz 2015
- Éducation à la citoyenneté, cycle 3 – Hatier 2008
- Enseigner l'EMC à l'école : former les citoyens de demain : histoire, enjeux et apprentissages, Retz 2023
- <https://www.noumea.nc/noumea-citoyenne/conseil-municipal-junior>
- [Nouméa : des conseillers juniors qui ont vingt ans ! - Nouvelle-Calédonie la 1ère \(francetvinfo.fr\)](https://www.francetvinfo.fr)
- Capsule vidéo : les maires, piliers de la vie politique https://www.youtube.com/watch?v=lJCdbjBh_3E
- Capsule vidéo : municipales, mode d'emploi – le conseil municipal <https://www.youtube.com/watch?v=xGm-fhQ9erE>

- La web série de la mairie de Nouméa composée de 4 épisodes.

Episode 1 : <https://www.youtube.com/watch?v=vo-lpSVmzxE>

Episode 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=kXEko7fvNIO>

Episode3: <https://www.youtube.com/watch?v=8P7fRfVP5PM&list=PL3wVG06djUynlp7EgtexV6zVCVZuOhKm4&index=4>

Episode4: <https://www.youtube.com/watch?v=cGN0gsdDzc&list=PL3wVG06djUynlp7EgtexV6zVCVZuOhKm4&index=4>

Des pistes pédagogiques pour aborder le thème au cycle 3

A – La commune, la mairie et la municipalité : Proposition de progression dans le cycle.

CE2	CM1	CM2
<ul style="list-style-type: none"> - Collecter des informations par un jeu de questions sur les différentes activités du Maire lors d'une visite de la mairie de la commune. - Proposer un classement des informations collectées (le M complétera les informations) pour déduire les différents champs d'action du maire : action sociale, enseignement, sports, loisirs, culture, santé,... - Introduire le terme de commune après avoir précisé la localité (ville, petite ville, village...) - Définir la commune (en fonction des acquis des élèves) 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le fonctionnement du conseil municipal. - Connaître le rôle des adjoints. - Connaître le fonctionnement d'un conseil municipal d'enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la triple fonction du maire : magistrat représentant de l'État ; président du conseil municipal ; chef des services municipaux. - Connaître le fonctionnement de la Mairie - Le budget de la commune : ressources, dépenses. - Distinguer le rôle des élus (conseil municipal) et celui du personnel communal qui applique les décisions des élus. - Connaître le rôle du secrétaire de mairie.

Exemple d'activité bilan à proposer aux élèves

1 - Certaines de ces activités sont effectuées par le maire. Coche-les dans la liste.

- Célébrer les mariages.
- Établir l'ordre du jour du conseil municipal.
- Recevoir le premier ministre Australien.
- ...

2 – Iras-tu à la mairie pour faire ce qui suit ? Coche la case si c'est oui.

- Obtenir une fiche d'état civil.
- Emprunter un livre.
- Déclarer une naissance.
- ...

B – La commune, la mairie et la municipalité – (1 séquence de 5 séances de 45 minutes)

Séance 1 : Les représentations initiales des enfants et préparation de la visite de la Mairie.

Séance 2 : La visite de la Mairie : bureau du maire, salle du conseil,...

Séance 3 : La commune, le conseil municipal, la mairie : rôle et fonctionnement.

Séance 4 : Le conseil municipal des enfants : rôle et fonctionnement.

Séance 5 : L'élection du conseil municipal junior : organisation et participation.

Pour la séance 1



photo S. Ollivier

Décris cette photographie : la salle et sa disposition, l'attitude des enfants.
Dans ta commune, y a-t-il un conseil municipal des enfants ?

Lexique

Commune : collectivité territoriale gérée par un conseil municipal qui élit un maire parmi les conseillers municipaux.

Hôtel de ville : autre nom de la mairie

Bulletin blanc : S'il n'y a aucun bulletin dans l'enveloppe, le vote est blanc.

Bulletin nul : Si le bulletin est raturé ou déchiré, il est nul. Dans ce cas, le vote ne compte pas.

Bulletin valide : Le bulletin est valide s'il n'est pas nul ou blanc.

Bureau électoral : Il est composé de 4 personnes, chargées du bon déroulement du vote : 1 président, 2 assesseurs qui assistent le président et 1 secrétaire.

Candidat : Personne qui se présente à l'élection.

Commission junior : Un groupe de travail, à thème, élabore des projets à soumettre en séance plénière.

Dépouillement : Lorsque le vote est terminé, on compte les voix pour connaître le résultat de l'élection.

Électeur : Personne qui peut voter.

Élu(e) : Personne désignée par un vote.

Isoloir : Cabine où chacun peut voter en secret.

Mandat : Mission confiée par les électeurs à un élu pour une durée déterminée.

Procès-verbal : Acte écrit qui rend compte des résultats de l'élection.

Scrutateurs : Personnes qui procèdent au dépouillement.

Séance plénière junior : Réunion de l'ensemble du conseil municipal junior présidé par le Maire.

Urne : Boîte où chacun dépose son enveloppe qui contient le bulletin de vote.

Voter : C'est un droit et un devoir. Lors des élections, les Français votent pour choisir ceux qui gouvernent le pays.

Petite leçon de démocratie aux futurs conseillers municipaux juniors

ENSEIGNEMENT.

C'est avec un peu de retard, à cause de la crise sanitaire, que la campagne des conseillers municipaux juniors s'est ouverte, hier. Des représentants de la mairie encouragent les écoliers à s'engager.

Qui est le maire de Nouméa ? Que s'est-il passé ce dimanche dans d'autres communes ? Comment se passe un vote ? Les enfants de l'école Candide-Koch ont eu presque tout bon. Jean-Pierre Delrieu n'aura pas réussi à les coller sur le sujet. Le premier adjoint de Sonia Lagarde est venu présenter aux enfants le dispositif du Conseil municipal junior (CMJ). Une opération lancée en 2002 qui permet aux écoliers de la ville de mettre en place leurs propres projets. « *Nous, on n'est plus des enfants. Donc on pense que c'est mieux si c'est vous qui trouvez des idées pour améliorer votre quotidien.* »

PLUSIEURS CANDIDATS

Lutte anti-tags, collecte de jouets, rencontre avec des personnes âgées, créations de malles de jeux de société dans les écoles, etc. : les domaines peuvent être très différents.



La première rencontre entre les élèves et les conseillers municipaux a eu lieu hier, à Candide-Koch. Comme les autres représentants du conseil, Jean-Pierre Delrieu, premier adjoint, interviendra toute la semaine dans les écoles de la ville. Photos S.C.

Hier, de nombreuses petites mains se sont levées quand Jean-Pierre Delrieu a demandé qui serait éventuellement candidat. Il leur a donc expliqué qu'il fallait tout d'abord trouver une « *bonne idée* », puis faire campagne.

L'occasion pour cet ancien instituteur, qui sait toujours captiver l'attention des enfants, d'expliquer les bases du processus démocratique. Les enfants devront dans un premier temps réaliser des affiches pour convaincre leurs camarades de les choisir. Il leur faudra ensuite voter, comme les grands, en glissant le nom du candidat dans les urnes qui seront installées dans les

écoles. Et enfin se mettre au travail. « *Est-ce qu'on peut voter pour soi-même ?* », s'interroge Arnaud, élève de CM1. « *Bien sûr, lui répond Jean-Pierre Delrieu avec une pointe d'ironie. Moi, pour les élections municipales, je n'avais pas envie de voter pour les autres.* »

DÉJÀ DES IDÉES

Une expérience de la démocratie qui ne s'arrête pas là. Une fois élus, les conseillers municipaux juniors ont l'occasion de découvrir les coulisses de la mairie. En siégeant par exemple dans la grande salle du conseil. Un mandat qui leur permet de se « *former à la citoyenneté* », poursuit

l'adjoint. *Il faut aussi savoir s'écouter et être sympa avec ceux qui se présentent, car ce n'est pas toujours facile de faire campagne.* » Un défi qui ne fait pas peur à Maïlou, 10 ans. « *C'est vraiment un rêve, je trouve ça super de représenter l'école. Il faut tout donner, et je suis très motivée.* » Yani, de son côté, a déjà quelques idées. « *Il faudrait améliorer la cantine ou organiser des nettoyaages, comme je l'ai déjà fait au platier Ricoudy.* » Ils ont déjà bien compris qu'il faudra tenir ses promesses. Comme les grands.

Stéphanie Chenais
stephanie.chenais@lnc.nc

Quelques règles à respecter

Les candidats au conseil municipal junior sont issus des classes de CM1 des écoles élémentaires publiques et privées de Nouméa. Soit 39 établissements cette année. Chaque binôme doit respecter la parité garçon-fille. Les candidats feront campagne auprès de leurs camarades pour défendre leurs idées, leurs projets et leurs ambitions avant l'élection prévue le jeudi 30 juillet. Ils seront élus pour deux ans par les 4 054 élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). Les parents doivent bien évidemment donner leur accord, car les enfants élus devront respecter, pendant ces deux années, une assiduité indispensable au bon déroulé des projets.



Comme les adultes, les écoliers auront une carte d'électeur pour voter le jeudi 30 juillet.

Documents et supports de séances



Première séance plénière pour les conseillers juniors



Comme les grands, les juniors ont siégé dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Photo Nicolas Petit

SOCIÉTÉ. Les conseillers municipaux juniors sont entrés dans le vif du sujet mercredi avec leur première séance plénière en présence du premier adjoint au maire, Jean-Pierre Delrieu, ainsi que de leurs parents. Les quatre commissions qui composent le conseil ont à cette occasion désigné des rapporteurs qui ont présenté les projets soumis au vote de cette jeune assemblée. Ceux-ci constitueront la feuille de route de la mandature.

DE GRANDS PROJETS

Parmi ces projets, on retrouve celui de la commission « sécurité

et cadre de vie » qui est d'agir en faveur de la cause animale à Nouméa, ou encore celui de la commission « environnement » qui souhaite travailler au reboisement des espaces publics et des écoles. La commission « culture et solidarité » compte organiser quant à elle des collectes de colis solidaires pour les personnes dans le besoin et celle du « bien-être à l'école » entend développer le concept de mieux manger et manger sain dans les cantines. Pour rappel, le conseil municipal junior de la ville fêtera fin juillet ses 20 ans d'existence.

Lucile Courtot

Article paru le 01^{er} juillet 2022 dans le quotidien : Les Nouvelles Calédoniennes

Questions :

- 1 – « Comme les grands » Expliquez pourquoi le choix de cette légende de photographie par la journaliste?
- 2 – Quelles sont les quatre commissions qui composent le conseil ?
- 3 – Quels sont les quatre projets soumis au vote de cette assemblée ?
- 4 – De combien de temps existe le conseil municipal junior ?

■ **Centre-ville.** Ses membres ont siégé pour la première fois hier

Le conseil version junior

La première séance plénière du conseil municipal junior s'est déroulée hier à la mairie de Nouméa en présence des parents. Les 41 élus de CM1, vêtus de leur tee-shirt vert, ont constitué trois commissions pour organiser leurs actions.

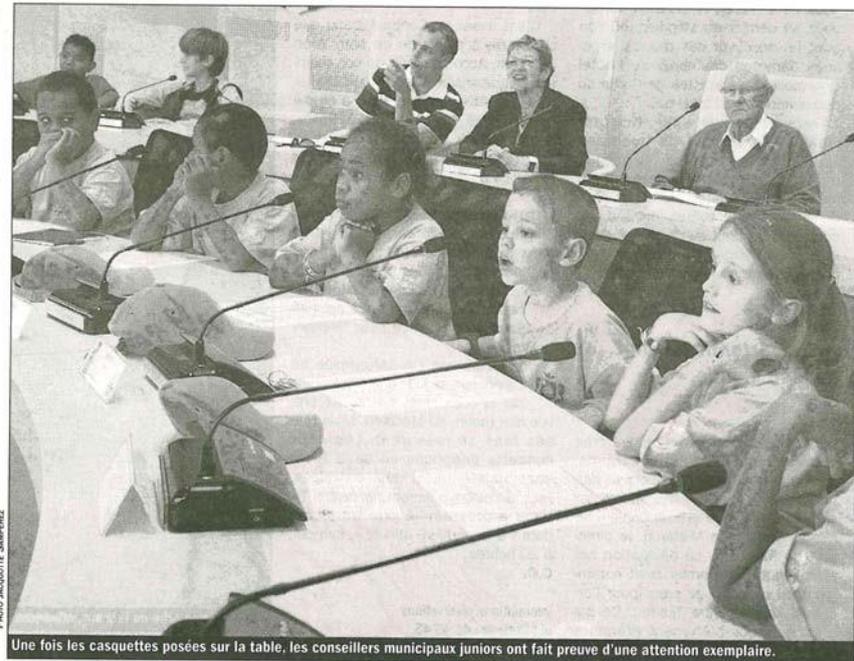
Tee-shirt, casquette vert pomme et chaussures fermées : telle est la tenue officielle des conseillers municipaux juniors fraîchement élus par leurs camarades de classe. Pour leur première séance plénière, hier après-midi à la mairie, ces 41 élèves de CM1, accompagnés de leurs adjoints, avaient revêtu leurs « uniformes ». Première leçon : on enlève sa casquette en entrant dans la salle de conseil. Une mesure pas toujours évidente à faire respecter visiblement.

Une fois installés dans leurs larges sièges, les conseillers étaient plutôt décontractés. « C'est une grande fierté d'avoir été élu. En arrivant, ça fait un peu peur, mais je ne suis pas timide », confie Hinatéa.

« C'est vrai, ça fait un peu de peur mais une fois qu'on y est, ça passe. »

« C'est vrai, ça fait un peu peur, mais une fois qu'on y est, ça passe », précise aussi Alexis, « avec un S ». Le jeune homme semble déjà habitué à l'exercice de communication.

Commissions. C'est en présence du maire Jean Lèques que les conseillers ont organisé les commissions : Santé, sport, loisir ; Environnement et Cadre de vie ; Solidarité. Ces trois groupes seront animés par Christiane Terrier, chargée de la culture, Isabelle Champmoreau, chargée de la jeunesse et Karl Stephan Vianec, délégué pour le conseil municipal junior. « Les thèmes des commissions ont été déterminés en fonction



Une fois les casquettes posées sur la table, les conseillers municipaux juniors ont fait preuve d'une attention exemplaire.

des promesses de campagnes des conseillers juniors », précise Karl Stephan Vianec. « Cela fait plus de dix ans que les conseils municipaux juniors existent et certains thèmes reviennent : l'environnement, l'aide aux handicapés et aux personnes âgées ».

Projets. Cette année, de nouvelles idées ont germé : « La vie chère, les transports alternatifs ou la lutte contre la dengue ». Les jeunes élus devront

concrétiser leurs promesses. Mais ce n'est pas tout. Ils devront aussi assister, en uniforme s'il vous plaît, à plusieurs célébrations. La première aura lieu samedi, à 10 heures, au Monument aux morts pour commémorer le conflit d'Indochine. Bref, être conseiller municipal junior, ce n'est pas que de la rigolade. Leurs prédécesseurs ont réalisé plusieurs projets comme, par exemple, l'aménagement d'un petit square rue Taragnat ou

l'installation d'un permis piéton pour lutter contre la violence routière.

Cette fois-ci, il sera difficile de faire mieux car les jeunes élus n'auront qu'un an pour mettre en place leur programme au lieu de deux. Une modification imposée par les élections municipales de l'année prochaine. Les « vraies » élections cette fois.

Virginie Grizon

Article paru le 6 juin 2013 dans le quotidien : Les Nouvelles Calédonienne

L'exemple de la ville du **Mont Dore** qui propose aux conseillers municipaux juniors un « miniguide » du CMJ.

L'objectif étant qu'ils participent au débat de la vie municipale par leurs observations et leurs propositions, qu'ils soient à la fois les interlocuteurs privilégiés du conseil municipal des adultes et les porte-paroles de la citoyenneté au sein de leur école.

Site internet : <http://www.mont-dore.nc>

[Pourquoi un CMJ ?](#)



Le conseil municipal junior (CMJ) permet de :

- Favoriser la participation et l'implication des plus jeunes dans la réalisation d'actions d'intérêt public.
- Etablir des liens entre les élus et les jeunes électeurs.
- Initier les enfants à la citoyenneté, à la démocratie, à la pratique du débat et aux droits et devoirs de chacun.
- Inciter les jeunes Mondoriens à la réflexion, à la concertation et au dialogue.
- Mieux connaître la commune, son rôle, son histoire, ses particularités...
- Développer la solidarité, l'appartenance à une école, à un quartier, à une commune...



